



RCS : FREJUS
Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00772
Numéro SIREN : 821 370 590
Nom ou dénomination : HERACLEE STP

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2017 sous le numéro de dépôt 6015

Formulaire obligatoire (art. 302 Statuts A vis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL HERACLEE STP Néant *

Adresse de l'entreprise 44 ROUTE DES PLAGES 83990 SAINT-TROPEZ

Numéro SIRET * 82137059000019

Durée de l'exercice en nombre de mois * 7 Durée de l'exercice précédent * 0

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122016		00000		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	20 000	012		20 000		
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	27 934	030	1 534	26 400		
	Immobilisations financières * (1)	040	3 500	042		3 500		
	Total I (5)	044	51 434	048	1 534	49 900		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
		Autres * (3)	072	1 616	074		1 616	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	2 168	086		2 168		
	Charges constatées d'avance *	092		094				
		Total II	096	3 783	098		3 783	
		Total général (I+II)	110	55 217	112	1 534	53 683	

		Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
		1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	51 000			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	(46 210)			
	Provisions réglementées	140				
		Total I	142	4 790		
	Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 544			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	47 350			
	Produits constatés d'avance	174				
		Total III	176	48 894		
	Total général (I + II + III)	180	53 683			

RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	51 434
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFIP N° 2033-B 2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire, article 302, 303 et 304 de la loi n° 2008-1475 relative aux impôts		Designation de l'entreprise <u>SARL HERACTEE STP</u>		Néant	*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
		13	1	2	2	
		0	1	6	0	
				0	0	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services * }		215		214	
			217		218	
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
		Variation de stock (marchandises) *			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242	19 046	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CYAE *)		243			244	719
Rémunérations du personnel *				250	18 028	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	6 884	
Dotations aux amortissements *				254	1 534	
Dotations aux provisions				256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259			262	
		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	46 210	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(46 210)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	
	Produits exceptionnels			(IV)	290	
	Charges financières			(V)	294	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME immovables (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) }		347		(VI)	300
			348			
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(46 210)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 46 210	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.net)			324		
	Divers * dont intérêts excédentaires des optés-els d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Déductions	Entreprise nouvelle (II, articles 986				
Reprise d'entreprises au dit-		981				
Zone franche urbaine (II, articles et codes A)		987			Zones restreintes de la réduction de la cotisation (II, articles 127	
Jeune entreprise innovante (II, articles A)		989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991
Investissements outre-mer		344			Crédance due au report en arrière du déficit	346
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				350 755
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	354 46 965	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370	372 46 965	

St

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SARL HERACLEE STPNéant *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	20 000	404		406	20 000		20 000	
	Autres	410	412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422		424		426				
	Constructions	430	432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	3 000	444		446	3 000		3 000	
	Installations générales agencements divers	450	452	18 434	454		456	18 434		18 434	
	Matériel de transport	460	462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470	472	6 500	474		476	6 500		6 500	
	Immobilisations financières	480	482	3 500	484		486	3 500		3 500	
TOTAL		490	492	51 434	494		496	51 434		51 434	
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	240	534		536	240		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	747	544		546	747		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562	547	564		566	547		
TOTAL		570		572	1 534	574		576	1 534		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'entrée *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la cession et de la sous-cession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL HERACLEE STP

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	46 965
Total des déficits restant à reporter	870	46 965

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996
IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA	
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS, L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800 <input type="checkbox"/>

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	2 039
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	717
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 01/06/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/06/2016 au 31/12/2016

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	1 496
Autres dettes	12 167
Total	13 663

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

SARL HERACLEE STP

au capital de 1 000.00 Euros
RCS FREJUS CEDEX N° 821370590
Siège social : 44 ROUTE DES PLAGES
83990 SAINT-TROPEZ

RAPPORT DE LA GERANCE sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2016

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2016 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 0 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 0 Euros, soit une diminution de 0 %.

Le résultat net comptable se solde par un déficit d'un montant de 46 210.36- Euros, soit 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 0 Euros contre 0 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 0 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 46 210.36 Euros contre 0 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 0 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 24 911.91 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 0 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 1 534.00 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un déficit de 46 210.36 Euros soit 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

.../...



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016			Exercice N-1		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Cessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	20 000		20 000		20 000	
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 000	240	2 760		2 760	
	Autres immobilisations corporelles	24 934	1 294	23 640		23 640	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	3 500		3 500		3 500		
Total II	51 434	1 534	49 900		49 900		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	1 616		1 616		1 616	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	2 168		2 168		2 168		
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	3 783		3 783		3 783		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	55 217	1 534	53 683		53 683		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1		
		31/12/2016	7	Euros	%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 51 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	51 000		51 000		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves					
	Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	46 210		46 210		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées					
	Total I	4 790		4 790		
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
		Total II				
	PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
		Total III				
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	1 544 13 725		1 544 13 725		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	33 625		33 625		
	Total IV	48 894		48 894		
	Produits constatés d'avance (1)					
Comptes de Régularisation	Total IV	48 894		48 894		
	Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		53 683		53 683		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

48 894

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N/N-1	
	31/12/2016	CA		CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production						
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice						
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe	437				437	
Marge brute de production	437				437	
Marge brute globale	437				437	
- Autres achats + charges externes	18 609				18 609	
Valeur ajoutée	19 046				19 046	
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	719				719	
- Salaires du personnel	18 028				18 028	
- Charges sociales du personnel	4 845				4 845	
- Charges de l'exploitant	2 039				2 039	
Excédent brut d'exploitation	44 676				44 676	
+ Autres produits de gestion courante						
- Autres charges de gestion courante						
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	1 534				1 534	
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	46 210				46 210	
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Résultat courant	46 210				46 210	
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	46 210				46 210	

terme) :

Exercice précédent	0 -	0 =	0
Exercice en cours	3 783.31 -	48 893.67 =	45 110.36-

Soit une diminution de 45 110,36 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le déficit net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 46 210.36- Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	46 210.36- Euros
- en dividendes	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	51 000.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	0 Euros
- Autres réserves	:	0 Euros
- Report à nouveau	:	46 210.36- Euros
Situation nette	:	4 789.64 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE

SARL HERACLEE STP
Société à Responsabilité Limitée au capital de 51.000 Euros
Siège Social : 44, route des Plages - 83990 SAINT-TROPEZ
R.C.S. FREJUS 821 370 590

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept,

Le trente Juin, à 17 Heures,

A Saint-Tropez,

Les associés d'HERACLEE STP, société à responsabilité limitée au capital de 51.000 €, divisé en 5.100 parts de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

- SARL HERACLEE possédant	5.001 parts
- M. SPERANZA-PATRIGNANI Filippo possédant	<u>99 parts</u>

Total : 5.100 parts

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 5.100 parts, soit plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur SPERANZA-PATRIGNANI Filippo, Gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération du gérant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,



- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2016,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, établis par la gérance, l'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 Décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 0 €.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un déficit de (46.210,36) Euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Déficit (46.210) €

Affecté en totalité au compte « Report à nouveau ».

Il est à noter que la « Réserve légale » n'a pas pu être dotée, et qu'elle le sera dès que le « Résultat » le permettra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'indemnité allouée au Gérant associé, Monsieur SPERANZA-PATRIGNANI Filippo qui, pour l'exercice écoulé, s'est élevée à la somme de 5.500 Euros net, outre le remboursement de ses frais.

L'Assemblée Générale fixe la rémunération allouée au Gérant associé, Monsieur SPERANZA-PATRIGNANI Filippo, pour l'exercice à venir, à la somme de 6.000 Euros net, outre le remboursement de ses frais.

Cette résolution est adoptée à Punanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

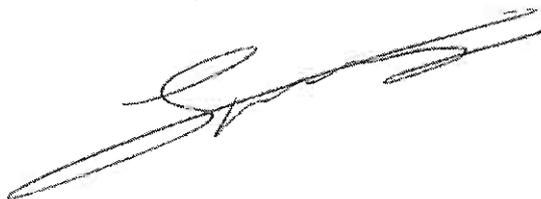
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Le Gérant.

Filippo SPERANZA PATRIGNANI



SARL HERACLEE STP
Société à Responsabilité Limitée au capital de 51.000 Euros
Siège Social : 44, route des Plages - 83990 SAINT-TROPEZ
R.C.S. FREJUS 821 370 590

RAPPORT SPECIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2017

En application de l'article L 223-19 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention visée aux dits articles n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

La Gérance



SARL HERACLEE STP
Société à Responsabilité Limitée au capital de 51.000 Euros
Siège Social : 44, route des Plages - 83990 SAINT-TROPEZ
R.C.S. FREJUS 821 370 590

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

Proposition de résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un déficit de (46.210,36) Euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Déficit (46.210) €

Affecté en totalité au compte « Report à nouveau ».

Il est à noter que la « Réserve légale » n'a pas pu être dotée, et qu'elle le sera dès que le « Résultat » le permettra.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Juin 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

